

Ethique de la prise en charge des patients en temps de pandémie

ATELIER 2022

VOLET 1 – 24 mars

13h30 – 16h30

Faculté de médecine, 37
allées Jules Guesde,
Toulouse, Salle de
biologie cellulaire bas

13h30

13h40

14h10

14h20

14h50

15h15

15h45

15h55

16h25

L'apparition du virus SARS Cov2 a produit une crise sanitaire planétaire et plongé nos systèmes de santé dans une nécessaire adaptation pour faire face à des besoins inédits. Non seulement des soins ont dû être prodigués en urgence, pour prendre en charge des patients atteints d'une pathologie nouvelle et mal connue, mais également les soins courants ont nécessairement été réorganisés. Dans ce régime d'exception, les professionnels de santé et les institutions ont relevé le défi d'assurer la continuité de soins de qualité dans un environnement contraint en termes de moyens et pour la prise en charge de patients et de leur famille en état de choc démunis face à la propagation du virus. La recherche s'est également organisée en urgence afin de permettre de trouver des solutions sur deux fronts : mieux soigner les patients et réduire les contaminations. C'est à ces reconfigurations de l'activité médicale en période de pandémie et aux conséquences pour les pratiques de demain que cet atelier entend se consacrer, grâce au retour d'expérience de professionnels de terrain en médecine générale et en réanimation et à l'analyse des enjeux éthiques des activités de recherche.

Présentation du Volet 1 par **Emmanuelle RIAL-SEBBAG**, Juriste, Directrice de recherche Inserm, CERPOP - UMR 1295, Université de Toulouse, Inserm, UPS, Responsable de l'équipe BIOETHICS, Chargée de cours à la Faculté de Médecine, Responsable de la Chaire UNESCO « Éthique, Science et Société », Responsable scientifique de la Plateforme Ethique et Biosciences (Genotoul Societal) - Tour de table

- **Marie-Eve ROUGE BUGAT – « Parcours de soins des patients en période de pandémie COVID-19 »**

Discussions

- **Dr Guillaume DUCOS – « Décision médicale en réanimation : l'épreuve COVID 19 »**

Discussions

[15h00 - Pause]

- **Bettina COUDERC – « Ethique et temps d'urgence »**

Discussions

Atelier de réflexion et mise en débat

Synthèse de l'atelier

**Formulaire
d'inscription**

(gratuite et obligatoire)

PLATEFORME ETHIQUE ET BIOSCIENCES

Génopole® Toulouse Occitanie

CERPOP - UMR 1295

Unité mixte Inserm - Université Toulouse III Paul Sabatier

Faculté de Médecine, 37 allées Jules Guesde

31000 Toulouse - Tél. + 33 (0) 5 61 14 59 38

<https://societal.genotoul.fr/>

Marie-Eve ROUGE BUGAT, MD PhD, Professeur des Universités, Département Universitaire de Médecine Générale - Faculté de Médecine Rangueil - Université Paul Sabatier Toulouse III, Maison de Santé Pluri-professionnelle Universitaire "La providence" – « **Parcours de soins des patients en période de pandémie COVID-19** »

La crise sanitaire a induit une restructuration de l'organisation sanitaire et particulièrement du parcours de soins des patients. Il a fallu assurer la prise en charge des patients « Covid » et des « non Covid », tout en protégeant les patients et les professionnels de santé de l'infection. Certains services hospitaliers ont été saturés, tandis qu'en ambulatoire, les cabinets et cliniques ont été parfois désertés. Le déploiement de la téléconsultation a permis d'améliorer la continuité des soins, notamment pour les malades chroniques. Le retard de diagnostic, de traitement et les modifications des protocoles du fait de l'allocation prioritaire des ressources aux patients Covid questionne l'éthique devant cette prise en charge parfois « dégradée ». Les patients ont différé les actions de dépistage individuel ou organisé. La vaccination a dû être déployée demandant aux professionnels de trouver des heures de travail supplémentaires à leurs plages de travail. La vaccination en particulier questionne l'éthique en « santé publique » sur les notions de liberté collective, d'autonomie et de libre arbitre. Cela questionne aussi l'éthique dans le « soin » sur la liberté individuelle, la médecine personnalisée, la décision médicale partagée.

Dr Guillaume DUCOS, Praticien Hospitalier, Pôle Anesthésie-Réanimation, Service de Réanimation Polyvalente et de Médecine Hyperbare, Hôpital Purpan, Service de Réanimation, IUCT – Oncopôle, Coordonnateur des Prélèvements d'Organes et de Tissus, CHU de Toulouse – « **Décision médicale en réanimation : l'épreuve COVID 19** »

Mise en lumière par la pandémie de COVID 19 qui a frappé la France et le monde depuis le début de l'année 2020, l'activité des services de réanimation s'est trouvée au centre des attentions de notre société. Après avoir parcouru les impacts de cette activité pour notre société, nous verrons comment le paradigme moral, légal et éthique de la décision médicale a pu être discuté durant cette période.

Bettina COUDERC, Professeur de biologie moléculaire et biotechnologies, CERPOP - UMR 1295, Université de Toulouse, Inserm, UPS, Equipe BIOETHICS, Institut Claudius Regaud, Responsable du Comité de réflexion éthique de l'IUCT- Oncopole, Centre de Recherches en Cancérologie de Toulouse, Membre de la Plateforme Ethique et Biosciences (Genotoul Societal) – « **Ethique et temps d'urgence** »

Début 2020, l'épidémie de SARS-Cov2 provoquant des centaines de milliers de cas de COVID-19 s'est répandue à travers le monde. En absence de traitements efficaces et de vaccinations les populations se sont retrouvées confinées. Les médias ont largement informé les citoyens de l'impact de l'épidémie (décomptage quotidien des morts dus au COVID-19, urgence médicale). Sous la pression économique, et surtout sociale, les gouvernements de tous les pays ont immédiatement largement favorisé et financé la mise en place de programmes de recherche visant non seulement à mieux connaître le virus et la physiopathologie de la maladie mais également à mettre au point des stratégies permettant d'atténuer, guérir ou prévenir le COVID-19 et ses conséquences. Tout nouveau programme de recherche qu'il soit fondamental ou clinique doit être évalué et approuvé avant démarrage. De ce fait toutes propositions de nouvelles thérapies (médicaments ou utilisation de dispositifs médicaux, repositionnement d'un médicament, stratégies vaccinales ou évaluation de pratiques) doivent être évaluées et agréées au niveau scientifique et éthique avant toute initiation d'essai clinique (France : ANSM et CPP). Une administration à la population dépendra des résultats vérifiés de l'essai. Les expertises des travaux scientifiques (publications) ou des propositions de mise en place d'essais cliniques sont réputées pour être longues. Est-il donc légitime et souhaitable en temps de pandémie ou pour toutes « urgences médicales » comme la mise en évidence d'un traitement dit révolutionnaire pour une pathologie grave comme un cancer, de réduire les exigences réglementaires (accélération des délais de publications scientifiques, dérogation à l'évaluation des résultats scientifiques ou des protocoles cliniques par plusieurs instances, dérogation à une méthodologie stricte ...) avant l'administration d'un traitement à l'homme ?